

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Terminal du Cap Lopez : une fuite cause une importante perte de brut

PRÈS de 50 000 m³ de pétrole, soit l'équivalent de 300 000 barils de brut a été accidentellement déversé aux alentours du terminal. Selon la compagnie pétrolière Perenco et le ministère du Pétrole, toutes les dispositions ont été prises pour éviter une pollution à grande échelle. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cette catastrophe.



Photo : DR

Ce sont l'équivalent de 300 000 barils de pétrole qui se sont déversés autour du terminal du Cap Lopez.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LES installations du terminal du Cap Lopez situées dans la capitale économique gabonaise (Port-Gentil) ont été mises à l'arrêt par le gestionnaire du terminal, Perenco, et ce, en raison d'un déversement d'un tank de stockage de barils de brut (50 000 m³ de pétrole,

soit 300 000 barils) dans les alentours du site pétrolier. Face à cette situation jamais enregistrée auparavant, les autorités administratives de la société ont déployé un dispositif dans le but de circonscrire des fuites pouvant provoquer une éventuelle pollution à grande échelle dans le Golfe de Guinée. Dans l'optique de faire la lumière

sur cette affaire qui a donné lieu à plusieurs versions sur les réseaux sociaux, le directeur général de Perenco Gabon, Adrien Broche, a, dans un communiqué de presse parvenu à notre Rédaction, donné sa version des faits.

" Le 28 avril 2022 à 11 heures, une fuite a été détectée sur le bac R17 du Terminal Cap Lopez proche de Port Gentil dans la

province de l'Ogooué-Maritime. Au moment de la fuite, le bac contenait 50 000 m³ de pétrole brut en attente de chargement pour l'export. Bien que le pompage ait été immédiatement lancé par les équipes, la fuite s'est amplifiée et le pétrole s'est répandu dans les bacs de rétention prévus à cet effet. L'ensemble du personnel a été

rassemblé et évacué. Le Terminal a été arrêté, les parties prenantes ont été informées et une situation de force majeure a été déclarée afin de mettre les installations en sécurité et prévenir tout dommage environnemental", a-t-il expliqué. **SECURITE*** Selon le ministre du Pétrole, Vincent de Paul Massassa, toutes les dispositions ont été prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

"Les parties prenantes ont été informées et une situation de force majeure a été déclarée afin de sécuriser les installations et prévenir tout dommage environnemental. À ce jour, et dans le même esprit, les équipes sont à pied d'œuvre pour installer des barrages flottants à titre préventif. Perenco Oil & Gas travaille en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour assurer la résolution rapide et sûre de la situation, pomper les hydrocarbures retenus dans les bacs de rétention et remettre en service le terminal du Cap Lopez pour assurer sa fonction optimale de stockage, d'enlèvement et d'export des bruts gabonais. Pendant cette période, une partie de la production issue des champs sera retournée vers le terminal de Fernan Vaz situé offshore. Une enquête complète sur la cause de la défaillance de ce réservoir de stockage sera menée dans les meilleurs délais", a souligné le ministre. Souvent pointée du doigt par les populations riveraines et par les ONG en raison de la vétusté de ses infrastructures et de la pollution de l'environnement, la société franco-britannique vient de voir également la Cour d'appel de Port-Gentil confirmer toutes les dispositions de l'ordonnance du juge des référés du Tribunal de Port-Gentil le 26 avril dernier. Ceci en raison de la plainte introduite par le Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG), qui avait obtenu sa mise en examen pour des actes de pollution présumés en juillet 2021.

Contrepoint

Faut-il craindre une pollution de grande envergure ?

ANCIEN directeur général de l'environnement et expert en environnement et développement durable, Louis Léandre Ebobola Tsibah fait une analyse froide de la situation.

Propos recueillis par Maxime
Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

"SINCÈREMENT, il faut être sur site pour mieux apprécier la situation. Toutefois, en se référant au communiqué officiel, les quantités avancées sont très importantes et ne peuvent que susciter de réelles inquiétudes, quant à la possibilité d'une pollution de très grande envergure. À titre de comparaison, sans remonter trop loin le cours de l'histoire,

les 50 000 m³ avancés sont largement au-dessus des 39 000 tonnes que transportait l'Erika en décembre 1999, avant de faire naufrage au large de la Bretagne, en France. Nous avons encore en mémoire toutes les conséquences multiformes qui ont suivi cet accident nautique.

Dès lors, si la totalité ou même la moitié de ce fioul lourd se retrouvait en mer, il est certain que nous pourrions, irrémédiablement, vivre dans les prochaines semaines, la plus grande catastrophe écologique

de ces trois dernières décennies intervenue dans le golfe de Guinée. Pour le moment, nous en sommes encore assez loin, même s'il faut néanmoins envisager le pire. Perenco a été assez efficace en prenant très vite les premières mesures appropriées, dans ce genre de situation. Avec l'arrêt immédiat de la production, nous réduisons déjà la probabilité d'une perte de confinement plus importante. Autre chose, la quantité déversée ne peut correspondre aux capacités de stockage du bac endommagé.

Dans l'immédiat, il faut déclencher le Plan d'urgence national de lutte contre les déversements des hydrocarbures. On ne peut laisser l'opérateur économique agir tout seul, ça devient une question régalienne. L'Union des pétroliers du Gabon (Upega) fera jouer ses accords mais le matériel localement disponible ne suffira jamais. Il faudra donc se tourner vers l'assistance internationale comme bien souvent lorsqu'intervient ce genre de sinistre".